



OFFRE D'EMPLOI **CDI**

SECTEUR **SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE**

AVANT LE **18 AOÛT**

OFFRE N°

44820

SECTEUR

SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE

TYPE DE CONTRAT

CONTRAT PRO

DURÉE CONTRAT

1 AN(S)

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

BYBLOS GROUP - RECRUTEMENT DU 23/08/21

AU 28/08/21

LIEU

RÉGION PARISIENNE ET RÉGION LYONNAISE

POSTULEZ AVANT LE

18/08/2021

PRISE DE POSTE

13/09/2021

CONTACT

Emilie AGESIDAME
eagesidame@cnam.fr
06 92 82 10 23

STANDARD
☎ 02 62 15 00 00

AGENT DE PREVENTION ET DE SÉCURITÉ - H/F - Alternance suivi d'un CDI

▶ DESCRIPTIF

Vous êtes chargé(e) de la détection des risques. Vous contrôlez la conformité d'entrée et de sortie de personnes et de biens. Vous repérez les anomalies, incidents, et informez les forces de l'ordre et les clients. Vous êtes capable de renseigner les supports d'intervention et d'activité (rapports, main courante, registres de sécurité, déclaration, ...). Vos missions : accueillir, renseigner et assurer la sécurité des personnes et des biens sur le site; veiller au respect des consignes et du règlement intérieur; participer au maintien du sentiment de sécurité sur des sites prestigieux.

▶ PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :

titre professionnel

DIPLOME REQUIS :

ITRE AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE

EXPÉRIENCES :

Expérience professionnelle non exigée

COMPÉTENCES :

Carte professionnelle et SST en cours de validité, Présentation irréprochable, Sens du service client reconnu, Investissement pour la mission.

FORMATION MIN ACCEPTÉ :

C.Q.P. AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE

FORMATION MAX ACCEPTÉ :

Aucune

LANGUE(S) :

Maîtrise de la langue française

INFORMATIQUE :

Non spécifié

PERMIS :

▶ EXIGENCE(S)

Avoir un CQP APS et une carte professionnelle à jour, Casier judiciaire vierge, Certificat médical d'aptitude au métier

▶ RÉMUNERATION

Salaires BRUT: Entre 1730 et 1800 € Mensuel

▶ AIDES DU CNARM



Billet d'avion aller + transfert



Allocation d'arrivée de 300€



Aide à l'hébergement 2 mois



Indemnité forfaitaire de 500€



Prime d'installation de 400€



Indemnité complémentaire selon la situation

